



Trans-la-Forêt, le 22 novembre 2024

Monsieur Le Président du Conseil Départemental
Agence départementale du Pays de Saint-Malo
26 Bis, Rue Raphaël de Folligné
35350 LA GOUESNIERE

Objet : Demande de renonciation suite accord de subvention.

Monsieur Le Président,

J'ai bien réceptionné votre notification d'accord de subvention dans le cadre du dispositif Ambitions Communes (Dossier n°AMB00031) pour la rénovation énergétique et l'extension de l'école et je vous en remercie.

L'aide apportée par le Département est très importante pour les investissements dans nos communes rurales et je vous remercie de poursuivre cet accompagnement malgré les difficultés actuelles.

Notre projet ne pouvant cumuler cette aide avec le fonds de soutien aux projets locaux qui nous a été attribué lors de la séance du 10/07/2023 et prorogé lors de la séance du 20/11/2023, j'accepte la renonciation au fonds de soutien des projets locaux (Dossier n°FSP00082) pour un montant de 100 000 €.

Je vous remercie et reste avec mon équipe administrative et mon conseil à votre disposition.

Recevez, Monsieur Le Président, mes sentiments les meilleurs.

Jeannine LEJANVRE



Maire de TRANS-LA-FORÊT